

Pot apocalyptique pour BP ou la perte d'un Parent proche

Cela ressemble à un mauvais scénario. Le Bruno (Parent) nous quitte. Sniff... La Cigogne a décidé de retracer les derniers instants du mentor avant son pot de départ la DG.

Alors qu'il était encore à jouer à « Démineur d'emplois DGFIP » version 2K22, son jeu favori du moment, Bruno vit son secrétaire faire irruption dans son bureau.

- « Ben alors Bruno tu fais quoi ? Tout le monde t'attend en bas. Y'a Micron qui est en train d'entreprendre ton épouse. Il a un coup dans les carreaux et l'a confondue avec Brigitte. Dark Machin récupère les billets de 500 que Balkany sème derrière lui. Cahuzac a été bloqué à la porte du ministère. Ton successeur s'est jeté sur les petits fours et est en train de faire de la calinothérapie auprès des secrétaires en leur disant qu'elles ont fait un travail remarquable sans avoir regardé un seul dossier. Bref, en bas ça trépigne ! »

- « Je termine ma partie et j'arrive. Je suis dans le stress aujourd'hui j'ai dû commander mon billet sur Voyages dans le privé.com pour les Bahamas, ma femme doit y faire quelques emplettes. Et puis j'en ai profité pour utiliser le bon cadeau que les copains m'ont donné ».



- « Pas le temps de terminer Bruno, faut y aller ! Tu as écrit une petite bafouille au moins ? »
- « Mince, donnes-moi cinq minutes et j'arrive... »

Ainsi, tel le candidat moyen qui espère que ses brouillons attesteront d'une réflexion aboutie sur un sujet de concours, Bruno part avec ces quelques mots :

A- Remercier, saluer

B- Orienter vers quelques idées « novatrices »

1. le travail accompli et apprécié de tous les partenaires extérieurs

2. mobiliser pour réussir les grands défis qui s'imposent à nous

3. les valeurs de la DGFIP

C- Dire un mot sur les retraités de la maison

D- Remerciements encore et conclusions

La CGT Finances publiques ne partage qu'une seule valeur avec BP dans ces circonstances. Il faut effectivement mobiliser mais nous ne le voyons certainement pas dans le même usage. Maintenant que Bruno peut aspirer à une bonne retraite après sa vaste entreprise de démolition du service public, il espère laisser l'empreinte d'un bon directeur général, à l'écoute et répondant aux attentes de ses agents dans leurs tâches quotidiennes et dans leur volonté de défense du service public aux usagers. Heureusement qu'il a encore cette délicatesse qui consiste à faire penser aux retraités qui ne vont plus jamais retrouver trace de la grande maison Impôts/Trésor de l'époque. Après son passage, il n'en restera que des ruines. La deuxième Fournel est prête...

Le gouvernement MACRON aux abois !

À l'image du grand Charles en son temps, Emmanuel MACRON avait donné l'impression, à l'automne dernier, d'avoir compris le message d'une détresse quotidienne d'une large partie de ses concitoyens, bref de la populace, celle que l'on croise dans les gares, sans la voir.

En réponse aux multiples revendications portées par les gilets jaunes, et devant l'urgence, Jupiter avait multiplié les promesses en vue de faciliter la vie de tous les jours des Français, tant au niveau du pouvoir d'achat que de la pression fiscale et tout ce qui s'y rattache, sans concrétiser bien au contraire ! Les promesses n'engagent que ceux qui y croient,

c'est bien connu et ça fait gagner du temps.

Passés l'hiver et une partie du printemps, le constat est alarmant, rien n'a changé au contraire, et à titre d'exemple le prix des carburants, revendication plus ou moins à l'origine du mouvement des gilets jaunes, est à nouveau au plus haut.

Par malheur, le scrutin des européennes est en vue et en dépit de l'agitation provoquée par l'illusoire grand débat, qui se devait être la panacée, le mouvement des gilets jaunes ne s'essouffle pas vraiment. Au contraire, une certaine jonction avec les organisations syndicales, dont la CGT, s'est finalement opérée au grand dam du jeune président qui a beaucoup à apprendre et de ses sbires.

Dès lors, l'urgence n'est plus de satisfaire ou d'améliorer la vie du commun des Français, mais de discréditer coûte que coûte voire de démolir purement et simplement toute velléité de contestation par tous les moyens, même les plus indignes. C'est alors que l'ignoble CASTANER s'est vu octroyer les pleins pouvoirs pour matraquer et gazer à tout-va, sans faire le tri entre le citoyen de bon aloi, de bonne foi, le casseur, le retraité, le syndicaliste, avec les bavures que l'on connaît ! Bref, en mai, il fait ce qu'il lui plaît.

Les choses ont vraiment et sérieusement dérapé récemment, notamment lors de la traditionnelle manifestation du 1er mai dernier, où les militaires ont carrément agressé les manifestants de la CGT, dont le secrétaire général Philippe MARTINEZ obligé de quitter le cortège après avoir été gazé, alors que comme de coutume, l'organisation syndicale assurait une partie du service d'ordre.

L'on ne peut pas imaginer un instant que cet amalgame soit le fait du hasard. Bien au contraire, il paraît évident que cette répression aveugle et sauvage soit le fait d'un gouvernement à la ramasse, incompétent, perdant toute mesure, bref ne sachant plus comment sauver les meubles. Il est grand temps de remettre la République en marche, mais sur les bons rails, par tous les moyens, car trop, c'est trop !

Les grands philanthropes ne sont pas avares ... des richesses de la nation

Chaque année, les ménages français versent plus de 4 milliards d'euros (soit 0,2 % du PIB) à des organismes sans but lucratif. La pauvreté par exemple, fait l'objet d'une prise en charge largement associative et bénévole, via de grosses structures, comme Emmaüs ou les Restos du cœur, ou de petits organismes locaux.

Car, en France, comme dans la plupart des pays occidentaux, la contraction des dépenses publiques a rendu la générosité privée en apparence indispensable.

L'État s'est ainsi désengagé à moindres frais des services sociaux, quitte pour cela à avaliser le statut moins protecteur des salariés du secteur associatif qui par ailleurs dépend de millions de bénévoles qui fournissent du travail gratuit (voir l'article de Benoit Bréville « L'charité contre L'État » dans le Monde diplomatique de septembre 2016).

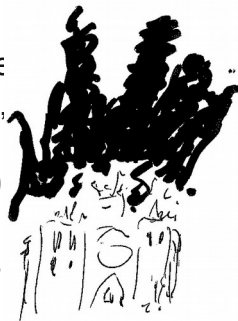
Ainsi en est-il des promesses de dons faites en moins de 24 heures par des milliardaires et de grandes entreprises pour financer la reconstruction de la cathédrale Notre Dame de Paris. Les « largesses » des riches et des entreprises, souvent très médiatisées, sont souvent encouragées par les pouvoirs publics. Qui refuserait un « cadeau » de 200 millions du groupe multimilliardaire LVMH ? Mais comment se fait-il que nos grands capitaines d'industrie et entreprises du CAC 40, qui habituellement rivalisent d'ingéniosité pour ne pas contribuer au fonctionnement de notre société par l'impôt, se montrent tout d'un coup si généreux dans ce téléthon pour milliardaires ? Veulent-ils racheter leurs fautes d'avidité sur cette terre et prétendent ensuite à un Paradis autre que fiscal ? Pourtant, lorsque leur générosité pourrait servir au service public et à la redistribution par le paiement de l'ISF, ils se montrent moins volontaires !

Car contrairement aux paradis fiscaux, le système de dons en France est légal et permet une large défiscalisation, pour les particuliers comme pour les entreprises.

Ainsi un don de 200 millions d'euros par la société LVMH et la famille Arnault, outre qu'il donnera une image généreuse du donateur et légitimerait pour certains son opulence, sera en grande partie récupéré par l'entreprise ou le particulier mécène (de 60 % à 90 % si la rénovation de la cathédrale est reconnue comme Trésor national) (1). C'est donc nous, contribuables, qui allons financer la défiscalisation de ces « généreux » donateurs. Autant de manque à gagner pour les recettes de l'État.

(1) Ainsi le groupe LVMH (dont le propriétaire est Bernard ARNAULT, première fortune de France) a défiscalisé plus de 518 millions d'euros entre 2007 et 2017 par la niche fiscale du mécénat et via la « Fondation Louis Vuitton ».

INCENDIE DE NOTRE-DAME :
LES COMPLICITÉS RÉAGISSENT



GAFFE AUX GAFAM

La taxe GAFA proposée par notre ministre de l'économie Bruno Le Maire est présentée comme une « mesure de justice fiscale » alors qu'elle ne s'attaque en rien à l'évasion fiscale massive pratiquée par les multinationales.

ATTAC France a publié en avril dernier une note pour montrer l'inefficacité de cette taxe GAFA. Ainsi 64 % de l'activité des GAFAM (1) ne sera pas couverte par cette taxe. Celle-ci ne taxera en effet que les seuls « revenus publicitaires et d'intermédiation ». De plus, les géants du numérique dissimulent en moyenne près de 3/4 de leur chiffre d'affaires français dans les paradis fiscaux (pour un montant global de 9,4 milliards d'euros en 2017).

Tout se passe comme si on reconnaissait à ces entreprises un droit à l'évasion fiscale et que l'on se contentait de récupérer quelques miettes (Gain estimé : 400 millions d'euros en 2019). Cette mesurette est avant tout une opération de communication, destinée à faire croire, à quelques semaines des élections européennes, que le gouvernement répond aux demandes de justice fiscale de plus en plus nombreuses chez les Français.

(1) GAFAM : Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft

À trop sonder, on remue la vase

Comment qualifiez-vous le rythme du changement à la DGFIP ? A cette question, nous sommes 69 % à avoir répondu en 2018 que le changement était trop rapide. Nous étions 41 % en 2015.

À la Cigogne, nous remarquons une nette détérioration de cet indicateur, symptomatique des résultats de l'Observatoire interne mené en 2018. De plus, nous sommes 76 % à estimer que la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens, contre 66 % en 2015. En résumé : nous allons dans le mur à vitesse grand V, et nous n'en sommes pas dupes. En témoigne le fait que nous estimons le service rendu aux usagers d'une qualité de plus en plus dégradée.

La Direction, dans sa volonté de transparence, nous a livré sur Ulysse des données brutes sans faire l'effort de les analyser. Le constat étant bien amer, elle a sûrement voulu éviter de le faire elle-même.

Petite anecdote : plus de la moitié des A+ se disent très stressés au travail. Il est peut-être temps d'utiliser ce stress de façon positive pour lutter contre sa cause : la destruction de notre administration.

JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom : Prénom :

Grade : Indice :

Adresse administrative :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant ou au secrétaire :

Gilles STREICHER au CFP de Strasbourg, 35 Avenue des Vosges, 67000 Strasbourg

Tél : 03.88.52.48.54